



Le temps des Réalisations

Bulletin mensuel bilingue d'informations - N° 32 février - mars 2016

Cabinet Civil de la Présidence de la République du Cameroun

Récépissé de déclaration N° 00000038 / RDDJ / J06 / BASC du 9 juillet 2012

Directeur de Publication : Martin BELINGA EBOUTOU



Relations Cameroun-Italie

Perspectives nouvelles et prometteuses



Friendship Confirmed, Confidence Reaffirmed

Martin BELINGA EBOUTOU

Director of the Civil Cabinet of the Presidency of the Republic

In the first three months of this year 2016, Cameroon has remained imperturbable, unfolding every day its great vitality, under the wise leadership of Paul BIYA, both in domestic policy and in relations with external partners.

Since the CPDM militants from all the nooks and crannies of the national triangle chose, legitimately and freely, to remount their National President for the conquest of the highest office in our country, all of Cameroon has been consumed by a polyphonic vibration of rare intensity.

The different social groupings and all the living forces of our nation are thus set in motion, each emitting a particular sound, one that is propelled by their own convictions, their dreams of grandeur, their hopes, their legitimate aspirations, and even, in some cases, their naive illusions.

This polyphony nevertheless comprises, perhaps imperceptibly, a beautiful social and political fresco, a multicolored bouquet, a bouquet of a democracy in constant progress, but already real, plural, inclusive and peaceful.

A democracy desired and built by Paul BIYA, with tact and moderation, without abruptness or conservatism. A democracy that is not at par with sterile unanimity, but which is instead strengthened and enriched by freedom of thought and speech, by the mismatches and excess commitment of some, by the temperance and sense of reconciliation of others, including in the face of the irrationality of some. A democracy of tolerance and acceptance of difference, fueled by the natural diversity of Cameroon, continually watering the sources of our Africa in miniature. Finally, a democracy that follows the course set by Paul BIYA namely: bequeath to posterity a Cameroon which is politically and institutionally strong.

Paul BIYA is the architect of this project which he set in 1982. Since then, he tirelessly splints to its implementation, over the years, with equal determination, with this surprising and unalterable greenness so much envied. Those who support it today, like yesterday, know this. So they maintain their loyalty to him because they see the situation of our country, in a tumultuous, volatile and uncertain world. They know that the future of our country will be guaranteed by the wisdom of the choices made today. So they call, once again, to the service of our collective future, a man of experience, a man of courage and of wisdom. They continue to trust in the stature of a statesman, visionary and respected, whose sense of proportion and tact is reassuring.

In these circumstances, the calls to the candidacy of President BIYA have the resonance of a just testimony; a testimony of appreciation for the work that is accomplished, a testimony of fidelity and commitment.

It is also the sign of a happy fusion between a leader and his people, at least, between the leader and a very large part - certainly the vast majority - of his people.

That several voices should rise to suggest an acceleration of future elections is quite logical in this context. A sense of urgency, nay, a need for anticipation is so clearly expressed by some. That other voices be heard in the opposite direction is the obvious sign of a democracy that is real, alive, active and soothing.

At the same time, diplomatically, Paul Biya has continued to weave his web of various and varied friendships with development partners of Cameroon. The recent visit to Cameroon of the President of the Italian Republic, H.E. Sergio MATTARELLA, is a significant illustration.

A historic moment: this visit was the first by an Italian Head of State to Cameroon. An intense moment: four straight days - no less! - of a visit, full and rich of activities at the summit, of cultural and historical discovery, of true and benevolent contact with grass root Cameroonians, the youth, the future of Cameroon, an inspired visit out of the capital, in a beautiful company with Italian businessmen on our soil ...

In sum, it was a successful visit through the quality of its content; simple, yet still clearly in the service of human interest, with at the forefront, from the beginning to the end, a mark of great confidence shown to Cameroon, the land of strengthened security and hospitality.

In short, Sergio MATTARELLA came to Cameroon as a friend; he took the time to stay with us, as a friend, and of course, as a friend, he left...

Before him many very important personalities have crossed the steps of the Unity Palace, to speak there with the President of the Republic of cooperation, friendship, solidarity and co-prosperity, security, economic and social progress and the future... a perfect agreement with these bilateral and multilateral partners of Cameroon.

Let it therefore be clear, the chorus of calls to the candidacy of President Paul BIYA is combined and enriched by the incessant ballet of development partners, to reveal a confidence strengthened internally and friendships consolidated externally.

With such arguments, Cameroon may, without distraction, actively pursue its march, calmly and confidently, towards an ever more democratic and increasingly prosperous society...

Amitiés confirmées, confiance réaffirmée

Martin BELINGA EBOUTOU

Directeur du Cabinet Civil de la Présidence de la République

Au cours des trois premiers mois de cette année 2016, le Cameroun est demeuré imperturbable, déployant au quotidien sa grande vitalité, sous la sage conduite de Paul BIYA, tant en matière de politique intérieure que dans la relation avec ses partenaires extérieurs.

Depuis que les militants du RDPC, de tous les coins et recoins du triangle national, ont choisi, légitimement et librement, de remettre en selle leur Président National pour la conquête de la magistrature suprême de notre pays, le Cameroun tout entier s'est laissé gagner par une vibration polyphonique d'une rare intensité.

Le corps social et l'ensemble des forces vives de notre nation se sont ainsi mis en branle, chacun émettant un son de cloche singulier, celui que lui commandent ses convictions propres, ses rêves de grandeur, ses espoirs, ses aspirations légitimes, et même, dans certains cas, ses naïves illusions.

Cette polyphonie compose pourtant, imperceptiblement peut-être, une belle fresque sociale et politique, un bouquet multicolore, le bouquet d'une démocratie en progrès constant, mais déjà réelle, plurielle, inclusive et apaisée.

Une démocratie voulue et bâtie par Paul BIYA, avec tact et mesure, sans brusquerie, ni conservatisme. Une démocratie qui s'accommode mal d'un unanimité stérile, mais au contraire qui se conforte et s'enrichit dans la liberté de pensée et de parole, par les écarts et les excès d'engagement des uns, la tempérance et le sens de la conciliation des autres, y compris face à la déraison de certains. Une démocratie de tolérance et d'acceptation de la différence, nourrie par la diversité naturelle du Cameroun, s'abreuvant continuellement aux sources de notre Afrique en miniature. Une démocratie, enfin, qui sait garder le cap fixé par Paul BIYA : léguer à la postérité un Cameroun politiquement et institutionnellement fort.

Paul BIYA est l'architecte de ce projet qu'il a défini en 1982. Et depuis lors, il s'attèle inlassablement à sa mise en œuvre, au fil des ans, avec une égale détermination, avec cette surprenante et inaltérable verdeur tant enviée. Ceux qui le soutiennent aujourd'hui, comme hier, le savent bien. Alors, ils lui maintiennent leur fidélité, parce qu'ils voient la situation de notre pays, dans un monde tumultueux, volatile et incertain. Ils savent que l'avenir de notre pays sera garanti par la sagesse des options prises aujourd'hui. Alors ils appellent, une fois encore, au service de notre devenir collectif, un homme d'expérience, un homme d'audace et de sagesse. Ils continuent de faire confiance à la haute stature d'un homme d'Etat, visionnaire et respecté, dont le sens de la mesure et le doigté rassurent.

Dans ces conditions, les appels à la candidature du Président BIYA ont la résonance d'un juste témoignage. Un témoignage de reconnaissance pour l'œuvre qui s'accomplit, un témoignage de fidélité et d'engagement.

C'est le signe aussi d'une heureuse fusion entre un dirigeant et son peuple, tout au moins, entre le leader et une très grande partie - majoritaire certainement - de son peuple.

Que des voix s'élèvent pour suggérer une accélération des échéances à venir est tout à fait logique dans ce contexte. Un sentiment d'urgence, voire un besoin d'anticipation, est ainsi clairement exprimé par d'aucuns. Que d'autres voix se fassent entendre dans le sens contraire est le signe patent d'une démocratie, réelle, vivante, agissante et apaisée.

Dans le même temps, sur le plan diplomatique, Paul BIYA n'a eu de cesse de tisser sa toile d'amitiés diverses et variées avec les partenaires au développement du Cameroun. La toute récente visite en terre camerounaise du Président de la République

italienne, S.E. Sergio MATTARELLA, en est une illustration significative.

Moment historique : cette visite a été la première d'un Chef d'Etat italien en terre camerounaise. Moment intense : quatre jours francs – pas moins ! – d'un séjour plein et riche d'activités au sommet, de découverte culturelle et historique, de contact vrai et bienveillant avec les Camerounais de la base, des jeunes, l'avenir du Cameroun, un déplacement bien inspiré hors de la capitale, un bel accompagnement aux opérateurs économiques italiens sur notre sol...

Une visite fructueuse en somme, par la qualité de son contenu, simple, mais toujours clairement au service de l'intérêt humain, avec en prime, de bout en bout, une grande confiance témoignée au Cameroun, terre de sûreté et d'hospitalité affirmées.

Pour tout dire, Sergio MATTARELLA est venu au Cameroun en ami ; il a pris le temps de rester, en ami, parmi nous ; et bien sûr, en ami, il est reparti...

Avant lui, et tout au long des mois précédents, nombre d'hôtes de marque ont franchi le perron du Palais de l'Unité, pour y parler avec le Président de la République d'amitié, de coopération, de solidarité, de coprosperité, de sécurité, de progrès économique et social, d'avenir... Accord parfait avec ces partenaires bilatéraux et multilatéraux du Cameroun.

Autant le dire donc, le bal des appels à la candidature du Président Paul BIYA se combine et s'enrichit de ce ballet incessant de partenaires au développement, pour dévoiler une confiance rafferme à l'interne, et des amitiés consolidées à l'externe.

Avec de tels arguments, le Cameroun peut, sans se laisser distraire, poursuivre résolument sa marche, avec confiance et sérénité, vers une société toujours plus démocratique, et toujours plus prospère...

Le temps des
Réalisations

**Une publication du
Cabinet Civil de la
Présidence de la République**

Directeur de publication
Martin BELINGA EBOU TOU
Directeur du Cabinet Civil

Coordonnateur
Joseph LE, *Directeur Adjoint du Cabinet
Civil, Chef de la Cellule de Communication*

Conseiller à la rédaction
Oswald BABOKE, *Conseiller Technique*

Rédacteurs en Chef
Nicolas AMAYENA, *Attaché*
BANSI Victor SUYHANG, *Attaché*

Contribution
Churchill EWUMBUE MONONO
Conseiller Technique
Salomon EHETH, *Chargé de Mission*
Jean Lucien EWANGUE, *Attaché*
Florent Guy ELA FOE, *Attaché*
(Secrétariat Général de la Présidence de
la République)

Images
Elie NYAT SAF, ANDJONGO SEME,
Victor YENE, SALIFOU CHIGHET

Appui
Jeanne d'Arc OTAM, Médard NKODO
NSOULOU, Joseph Bienvenu
AMOUGOU MEYONG

Infographie
Clarisse TCHIENOU

All these instruments and decrees
are available on our website:
www.prc.cm
Civil Cabinet – Presidency of
the Republic of Cameroon

Ne peut être vendu / Not to be sold

Sommaire

L'Editorial du Directeur du Cabinet Civil2-3

Cameroun - Italie

A l'invitation du Président de la République, S.E. Paul BIYA, S.E. Sergio MATTARELLA, Président de la République Italienne, a effectué du 17 au 20 mars 2016, une visite d'Etat au Cameroun.

Cette visite, la première d'un Chef d'Etat italien dans notre pays, ouvre des perspectives nouvelles et prometteuses pour la coopération bilatérale. **5-35**



Les actes du Chef de l'Etat dans les principaux pôles de la politique des Grandes Réalisations..... **36 -41**

Le Président de la République a signé aux mois de février et mars 2016, 109 décrets et 143 arrêtés, soit 57 décrets et 77 arrêtés en février et 52 décrets et 66 arrêtés en mars.

Accords du Chef de l'Etat pour la signature par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, des décrets se rapportant à la mise en œuvre de la politique des Grandes Réalisations **41 -42**

Flash Back 50^{ème} édition de la Fête de la Jeunesse

Message du Chef de l'Etat à la Jeunesse le 10 février 2016... **43-48**



Visite d'Etat de S.E. Sergio MATTARELLA, Président de la République Italienne, au Cameroun.

Entretien au sommet Paul BIYA-Sergio MATTARELLA au Palais de l'Unité



Au terme de leur entretien au sommet au Palais de l'Unité, le 17 mars 2016, ponctué par un échange de cadeaux, les deux Chefs d'Etat ont assisté à la signature des cinq Accords de coopération suivants : Accord sur l'exemption des visas pour les détenteurs de passeports diplomatiques et de service entre les deux pays; Accord-cadre de coopération culturelle, scientifique et technique; Document cadre relatif à l'utilisation des ressources issues de l'annulation de la dette du Cameroun par l'Italie ; Protocole d'Accord entre l'Université de Padoue d'Italie et l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics ; Mémoire d'Entente entre le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain et l'Université de Padoue pour la promotion de l'urbanisme durable au Cameroun.

Dîner d'Etat offert au Président MATTARELLA par le Couple Présidentiel

Le toast du Président Paul BIYA

Yaoundé, le 17 mars 2016



Monsieur le Président de la République Italienne,

Mon Epouse et Moi-Même éprouvons un réel plaisir à vous accueillir au Cameroun, ainsi que Maître Laura MATTARELLA, Votre fille et la délégation qui Vous accompagne. Nous vous souhaitons une chaleureuse bienvenue et un agréable séjour parmi nous.

Le choix de Mon pays, comme l'une des étapes de votre premier voyage en Afrique, nous honore. Ce choix témoigne de la solidité de l'amitié

qui lie nos deux pays. Il reflète aussi l'excellence de leurs relations. De nos entretiens de ce jour et des échanges entre nos opérateurs économiques, il se dégage, pour ces relations, des perspectives nouvelles et prometteuses.

Le Cameroun vous remercie pour cette marque d'intérêt et vous offre son hospitalité légendaire, en ce Palais, symbole de l'unité de notre peuple.

Le Cameroun est une jeune nation. Il poursuit résolument son but : bâtir un Etat moderne, démocratique et prospère.

Malgré de nombreux défis, nous accomplissons chaque jour des progrès significatifs et réels dans des domaines tels que la promotion de l'Etat de droit, des libertés, la protection des droits de l'Homme.

De même, nous nous attelons, chaque jour, à consolider les bases d'un véritable développement économique, par des projets ambitieux dont l'objectif est de hisser le Cameroun au rang de pays émergent à l'horizon 2035.

Sur ce plan, après une longue et difficile période d'ajustement structurel, notre pays, grâce aux sacrifices de ses fils et, avec l'aide de ses partenaires, dont l'Italie, a su retrouver depuis des années le chemin de la croissance. Celle-ci s'est établie à 6% en 2015.

C'est le lieu pour moi de remercier, ici et maintenant, votre pays pour ses appuis directs et indirects.

Monsieur le Président,

Vous le savez, le terrorisme est une préoccupation majeure dans le monde aujourd'hui. Le Cameroun n'en est pas épargné. Depuis maintenant plus de deux ans, la paix est menacée dans la partie septentrionale de notre pays. Nous sommes engagés dans une guerre déclenchée par BOKO HARAM, une horde de terroristes basée au Nigeria et qui revendique son appartenance à l'Etat Islamique. Les ressortissants de pays amis dont ceux de l'Italie en ont fait les frais. Les Pères GIANPAOLO MARTA et GIANTONIO ALLEGRI furent enlevés il y a quelques temps par ces hommes sans foi ni loi. Nous les avons libérés.

Nous faisons face fermement aux exactions des terroristes. Nous traquons ces assassins et leur infligeons de lourdes pertes de jour en jour nombreuses, avec l'appui de la Force Multinationale Mixte, mais aussi avec le soutien de nombreux pays amis, parmi lesquels l'Italie.

Les terroristes de BOKO HARAM provoquent un afflux massif de réfugiés sur notre territoire. Devant tant de personnes en détresse, notre devoir de solidarité humaine nous commande de ne jamais repousser ceux qui cherchent refuge, de les accueillir et de partager avec eux le peu dont nous disposons.

L'Europe et, singulièrement, l'Italie, vivent, mutatis mutandis, une situation similaire en ce moment et font face à une crise migratoire sans précédent.

J'ai toujours pensé que toute solution durable à cette difficile question devrait s'appuyer sur la morale sociale et sur des valeurs d'humanité, que je sais chères à l'Italie.

En fait, plus que jamais, notre monde a besoin de plus de solidarité.

Sur le front économique, je l'ai souvent dit, cette solidarité induit une exigence de prospérité globale partagée. Il ne s'agit pas, pour les uns de demander l'aumône, et pour les autres de la distiller avec parcimonie.

Il s'agit, dans le cadre d'un contrat de solidarité, d'avancer ensemble, en bons partenaires, soucieux de conclure, en tout temps, des accords mutuellement bénéfiques.

Monsieur le Président,

Le Cameroun dispose de ressources naturelles importantes et variées. Son agriculture bénéficie de conditions écologiques favorables et de vastes étendues de terre fertile. Son sous-sol est richement pourvu de ressources minières diverses.

Cet important potentiel doit faire l'objet d'une exploitation plus judicieuse, et d'une plus grande transformation locale. Le développement de multiples infrastructures à caractère économique et social est aussi appelé à s'accélérer.

J'invite donc les entreprises italiennes dont la compétence et le sérieux sont reconnus, à s'intéresser à

ces différents programmes. De la sorte, elles contribueront, à nos côtés, dans le cadre de ce contrat de solidarité que j'évoquais tout à l'heure, à créer chez nous et à offrir à nos jeunes, des conditions de vie bien meilleures. Ce faisant, nous les détournerons de la recherche, au risque de leur vie, d'illusoire Eldorado.

Je sais, Monsieur le Président, que bon nombre de vos entreprises ont déjà noué des partenariats dans les domaines de la transformation des matières premières ainsi que des Travaux Publics. Je sais aussi que d'autres partenariats sont en négociation dans le secteur du développement infrastructurel et de l'Habitat.

Votre pays, Monsieur le Président de la République Italienne, accorde depuis sa création, il y a dix ans, une aide précieuse au Centre International de Référence Chantal BIYA (CIRCB) pour la recherche sur le VIH. Permettez-moi, avant de conclure, de vous en remercier très sincèrement.

Mesdames, Messieurs, Distingués invités,

Le moment est maintenant venu pour Mon Epouse et Moi-même de vous inviter à lever vos verres, en l'honneur du Président de la République Italienne, Son Excellence Monsieur Sergio MATTARELLA, de Maître Laura MATTARELLA, Sa fille, de la délégation qui l'accompagne et à l'amitié entre l'Italie et le Cameroun.

Je vous remercie.

Toast of the Head of the State at the Dinner offered in honour of H.E. Sergio MATTARELLA

Yaounde, 17 March 2016



Mr President of the Italian Republic,

My wife and I are very pleased to welcome you, as well as your daughter Laura MATTARELLA and the delegation accompanying you, to Cameroon. We wish you a warm welcome and a pleasant stay among us.

We are honoured by your choice of Cameroon as one of the laps of your maiden visit to Africa. That choice bears testimony to the solid friendship ties existing between our two countries, and also reflects their excellent relationship. The talks we have held today and the discussions

between our business leaders augur well for the future of our relations.

Cameroon is grateful to you for this mark of interest and offers you its legendary hospitality in this Palace, which symbolizes of the unity of our people.

Cameroon is a young nation. It is resolutely pursuing its goal, which is to build a modern, democratic and prosperous State.

Despite numerous challenges, we are making significant and tangible progress each day, in areas such as promotion of the rule of law, free-

doms and protection of human rights.

Similarly, we are each day striving to lay a solid foundation for real economic development through ambitious projects designed to make Cameroon an emerging country by 2035.

In this regard, following an arduous structural adjustment period, Cameroon has, for some years now, returned to growth, which stood at 6% in 2015 thanks to the sacrifices made by its sons and daughters, and with the assistance of its partners, among which, Italy.

I would like to thank your country here and now for its direct and indirect support.

Mr President,

As you are aware, terrorism is today a major global concern. Cameroon is not spared by it. For over two years now, peace has been under threat in the northern part of our country. We are engaged in a war started by BOKO HARAM, a Nigerian-based horde of terrorists claiming to belong to the Islamic State. Nationals of friendly countries, including Italians, have been victims of this war. Fathers GIANPAOLO MARTA and GIANTONIO ALLEGRI were abducted sometime ago by these unscrupulous men. We freed them.

We are responding strongly to the terrorist atrocities. We are tracking down these assassins and inflicting heavy and multiple losses on them daily with the backing of the Multinational Task Force and that of many friendly countries, including Italy.

BOKO HARAM terrorists are causing a massive influx of refugees on our territory. Faced with so many distressed people, we are duty bound by human solidarity not to turn away those seeking refuge, and to welcome and share with them the little we have.

Europe and in particular Italy are, mutatis mutandis, currently experien-

cing a similar situation, having to grapple with an unprecedented migrant crisis.

I have always believed that any lasting solution to this thorny issue should be based on social morality and human values which I know Italy holds dear.

Indeed, more than ever before, our world needs greater solidarity.

On the economic front, such solidarity, as I have often said, means the need for shared global prosperity. It is not about some begging for charity and others doling it out sparingly.

It is about progressing together under a solidarity pact, as good partners, willing at all times to conclude mutually beneficial agreements.

Mr President,

Cameroon is endowed with huge and varied natural resources. Its excellent ecological conditions and vast expanses of fertile land are conducive to agriculture. Its subsoil abounds in diverse mineral resources.

Such huge potential requires more judicious exploitation and increased local processing. Also, there is a need for accelerated development of multiple economic and social infrastructures.

Accordingly, I call on Italian enterprises, which are known to be

competent and serious to take an interest in the various programmes. By so doing, they will be contributing, alongside us and within the framework of the solidarity pact I mentioned earlier on, towards creating in our country and providing much better living conditions for our youths. This will dissuade them from risking their lives in quest of an imaginary El Dorado.

I am aware, Mr President, that many of your enterprises have already established partnerships in the areas of raw materials processing and public works. I am also aware that other partnerships are being negotiated in the infrastructure development and housing sector.

Mr President of the Italian Republic, your country has been lending invaluable support to the Chantal BIYA International Reference Centre (CBIRC) for research on HIV since its inception ten years ago. Before I conclude, I would like to thank you most sincerely for that.

**Ladies and Gentlemen,
Distinguished Guests,**

My wife and I now invite you to raise your glasses in honour of the President of the Italian Republic, His Excellency Sergio MATTARELLA, his daughter Laura MATTARELLA and the delegation accompanying him, and to friendship between Italy and Cameroon.

Thank you.

Le toast du Président Sergio MATTARELLA



**Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Autorités,
Ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs,**

C'est dans un esprit de profonde reconnaissance et d'amitié que je souhaite Vous remercier pour l'accueil extraordinaire que Vous m'avez réservé, ainsi qu'à ma délégation, à l'occasion de la première Visite d'Etat d'un Président de la République italienne dans Votre pays. Je voudrais répondre aux paroles aimables que Vous avez prononcées à l'égard de l'Italie et de moi-même en exprimant mes plus vifs sentiments d'estime et d'affection à l'égard de notre ami le peuple camerounais.

C'est un honneur d'être reçu au Pa-

lais de l'Unité, un symbole du chemin parcouru par le Cameroun depuis son indépendance pour réaliser sa plus grande conquête : l'unité et la cohésion du pays, poursuivies et préservées avec ténacité par un dialogue fécond, qui a permis d'assurer la paix et la stabilité au fil des années. Une conquête que le Cameroun et le peuple camerounais sauront, tel est mon vœu, continuer à défendre et à promouvoir comme modèle de coexistence, d'harmonie et de valorisation des différences.

Notre rencontre revêt une signification profonde, qui confirme les liens étroits qui unissent nos peuples. Notre relation est " spéciale ", différente des autres, elle puise ses racines dans nos sociétés civiles respectives qui ont été – et qui demeurent – le moteur d'une ami-

tié authentique, discrète et respectueuse, fondée sur des valeurs partagées comme le dialogue, la solidarité et la tolérance, qui la rendent solide, ancrée et pérenne.

Monsieur le Président,

Le Cameroun et l'Italie sont deux pays " frontières" pour qui la valorisation des diversités constitue une source de richesse et un pilier fondamental de leurs sociétés respectives. Ces valeurs sont aujourd'hui mises en question par des menaces et des barrières qui sont surtout culturelles, qui veulent porter atteinte aux principes fondamentaux de notre vivre-ensemble dans la solidarité et dans le respect d'autrui. Le Cameroun a su transformer la mosaïque bariolée des cultures, des religions et des

ethnies qui constituent son tissu social en une opportunité extraordinaire de stabilité et de croissance, dans un contexte régional souvent difficile. Ces valeurs sont d'autant plus nécessaires dans la situation internationale actuelle, marquée par des tensions et des conflits engendrés précisément par la peur et par l'incapacité de comprendre, d'accepter et de respecter les diversités. Le Cameroun et l'Italie doivent renforcer davantage leur collaboration afin qu'une vision de la société fondée sur la tolérance et le dialogue puisse pleinement s'affirmer en Afrique aussi bien qu'en Europe.

Monsieur le Président,

La menace du terrorisme international représente aujourd'hui l'une des principales attaques contre les valeurs fondatrices dans lesquelles nos deux pays se reconnaissent. De nos jours, personne n'est à l'abri de cette menace.

Dans ce cadre, le dialogue des peuples, des religions et des cultures joue un rôle central. La lutte contre les inégalités ainsi que l'inclusion des différences dans un modèle partagé de croissance et de développement politique, social, économique et culturel constituent le moyen le plus efficace de contrecarrer la propagande de la haine et, en même temps, de lutter contre la pauvreté qui en est souvent la cause.

Le Cameroun a fait preuve d'un engagement extraordinaire contre l'extrémisme. Dans cette bataille, on est ensemble, nous luttons aux côtés de Votre pays et de Votre peuple, pour réaffirmer les principes de liberté, de respect et de dialogue faute desquels aucune croissance n'est possible, sans lesquelles les nouvelles générations se verront privées d'un avenir libre et juste. Il est de notre devoir de soulager le malaise de nos jeunes, en Afrique et en Europe, et de les soustraire à l'emprise

de la propagande extrémiste, en renforçant leur sentiment d'appartenance et la confiance dans nos valeurs, afin qu'ils prennent en main leur avenir et le nôtre. Je suis sûr que nous saurons travailler ensemble de manière efficace sur ces questions si importantes pour le Cameroun et l'Italie, pour l'Afrique et pour l'Europe.

La société camerounaise est un modèle de solidarité pour l'accueil de centaines de milliers de réfugiés qui fuient les violences et l'intolérance dans les pays voisins. La réponse aux urgences humanitaires des migrants et des réfugiés qui interpellent aujourd'hui l'Afrique et l'Europe exige une prise de responsabilités partagées, une capacité de vision et de leadership capable de conjuguer la sécurité avec la solidarité et le respect des valeurs et de la dignité humaine. L'érection de murs ou de barrières n'est pas la solution. Le Cameroun et l'Italie l'ont bien compris.



Monsieur le Président,

La volonté renouvelée et forte de l'Italie de resserrer ses liens avec l'Afrique m'a poussé à faire étape dans Votre pays, dans le cadre de ma première visite dans le continent africain, en raison du rôle qu'il joue, des grands défis qu'il est appelé à relever et du potentiel intellectuel dont il dispose. Les échanges économiques et commerciaux, les relations culturelles et humaines entre le Cameroun et l'Italie témoignent avec évidence des liens naturels qui nous unissent. Les Accords signés aujourd'hui en notre présence nous permettront de renforcer ces liens, qui pourront contribuer à l'évolution de nos relations et à la compréhension réciproque entre nos pays et nos continents.

Je Vous souhaite, ainsi qu'à Votre pays, de continuer à avancer en restant fidèles au patrimoine de valeurs, d'engagement, de dialogue inclusif et

d'unité nationale qui s'exprime dans la devise du Cameroun, " Paix, Travail, Patrie ". Je forme le vœu que nos peuples, les Camerounais et les Italiens, continuent à renforcer leur amitié axée sur des valeurs partagées, à travailler ensemble au nom des mêmes idéaux de paix, de travail, de justice, de solidarité et de sens du bien commun. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions avancer et relever ensemble les défis qui nous attendent.

L'Italie, Monsieur le Président, est à vos côtés. Par l'action humanitaire de tous ses opérateurs du secteur social et du bénévolat, par ses nombreux entrepreneurs et par ses universités qui aujourd'hui, avec les universités camerounaises, assurent la formation d'un grand nombre de jeunes dans l'espoir qu'ils puissent contribuer à la construction de l'avenir de Votre, de leur pays. L'Italie est à vos côtés, Monsieur le Président, avec une amitié fondée sur les valeurs humaines plutôt que sur les

chiffres, avec la première communauté d'étudiants africains dans nos universités, avec des centaines d'étudiants qui s'inscrivent chaque année dans nos établissements universitaires, avec une communauté camerounaise de très haut niveau, qui prend de plus en plus souvent le chemin inverse des migrants en quête d'opportunités, pour retourner et participer au développement de Votre, de leur pays, et au renforcement des relations entre le Cameroun et l'Italie, entre le Cameroun et l'Europe.

Je suis persuadé que notre rencontre d'aujourd'hui marque le début d'un parcours conjoint et que les échanges politiques, économiques et culturels entre nos sociétés ne cesseront de s'épanouir dans l'intérêt de nos peuples. Je vous invite donc tous à lever votre verre à l'amitié entre le Cameroun et l'Italie.

Vive le Cameroun, vive l'Italie et vive notre coopération.



Communiqué de presse conjoint

Yaoundé, le 20 mars 2016

1. A l'invitation de S.E. Paul BIYA, Président de la République du Cameroun, le Président de la République Italienne, S.E. Sergio MATTARELLA, a effectué une Visite d'Etat au Cameroun, du 17 au 20 mars 2016.
2. Au cours de leurs échanges, les deux Chefs d'Etat se sont félicités de l'excellence des relations d'amitié et de coopération qui existent entre les deux pays, et ont convenu d'explorer des voies pouvant mener ces relations à des hauteurs plus élevées. Ils ont également fait un tour d'horizon des questions régionales et internationales qui interpellent la Communauté Internationale.
3. Le Président Italien a salué l'entente et l'unité qui règnent entre les différentes communautés et les différentes religions au Cameroun. Il a encouragé le peuple camerounais à défendre et à promouvoir ce modèle de coexistence, d'harmonie, de valorisation des différences.
4. Le Président Italien a également salué le rôle du Cameroun dans la stabilité régionale et son engagement dans l'accueil des réfugiés. Les deux Chefs d'Etat se sont aussi félicités de la coopération bilatérale dans la formation d'officiers camerounais auprès du COESPU de Vicenza, dans le domaine du maintien de la paix, ainsi que la formation en matière de lutte contre le terrorisme réalisée par l'Arma dei Carabinieri, au bénéfice d'officiers de police et de la Gendarmerie du Cameroun.
5. Le Président Italien a manifesté son soutien pour les efforts déployés par le Cameroun dans la lutte contre Boko Haram. Il a présenté les condoléances du peuple italien pour les nombreuses victimes camerounaises de Boko Haram et a exprimé sa solidarité aux populations frappées par la crise. Le Président MATTARELLA a annoncé à cet égard une nouvelle contribution en faveur du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, afin de gérer les problèmes d'urgence humanitaire dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun. Les deux Chefs d'Etat ont souligné l'importance d'une pleine opérationnalisation de la Force Multinationale Mixte basée à Ndjamena et de la coopération entre les pays participants.
6. Les deux Chefs d'Etat ont réaffirmé leur engagement dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, qui menacent la stabilité et la sécurité internationales. Ils se sont accordés sur l'importance d'une coopération entre les pays engagés dans la lutte contre le terrorisme dans ses différents théâtres.
7. Les deux Chefs d'Etat ont procédé à l'examen de la situation socio-politique qui prévaut sur le continent africain, en réaffirmant leur engagement à contribuer à la promotion de la paix, de la bonne gouvernance et au renforcement de la démocratie en Afrique.
8. Au plan bilatéral, les deux Chefs d'Etat se sont félicités de l'exemplarité de la coopération entre les deux pays, et qui se manifeste par un climat de dialogue politique constructif et l'appui multiforme de l'Italie au Cameroun.
9. Les deux Chefs d'Etat se sont accordés sur la nécessité de renforcer les échanges économiques et commerciaux entre les deux pays.
10. Ils se sont félicités des discussions techniques en marge de cette visite, entre les sociétés italiennes et les partenaires camerounais ; ils ont convenu de favoriser des initiatives visant à promouvoir la coopération dans le domaine des investissements.

11. Les deux Chefs d'Etat se sont félicités de l'action humanitaire menée par les opérateurs sociaux et les organisations de la société civile italienne, actifs dans les domaines de la santé, de l'assistance aux défavorisés et de l'éducation. A cet égard, ils ont salué le dynamisme de la coopération entre les Universités italiennes et camerounaises dans des projets de formation conjointe, matérialisé par le nombre élevé d'étudiants camerounais présents dans les Universités italiennes, ce qui ouvre des perspectives pour le développement des relations italo-camerounaises. Le Président Italien a remercié la partie camerounaise pour l'apprentissage croissant de la langue italienne au Cameroun.

12. Les deux Chefs d'Etat se sont félicités du renforcement du cadre juridique de leur coopération, qui s'est enrichi de la signature de trois nouveaux accords, à savoir l'Accord d'exonération des visas de court séjour pour les titulaires des passeports diplomatiques et de service, l'Accord de coopération culturelle, technique et scientifique et le Document Cadre pour l'utilisation des ressources issues de l'annulation de la dette du Cameroun envers l'Italie.

13. Les deux Chefs d'Etat se sont également réjouis de la signature des instruments suivants : le Protocole d'Accord entre l'Ecole

Nationale Supérieure des Travaux Publics et l'Université de Padoue, ainsi que le Memorandum d'Entente entre le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain et le Département d'Ingénierie Civile, Architectural et Environnemental de la même université, pour la promotion de l'urbanisme durable du Cameroun.

14. Les deux Chefs d'Etat ont salué la conférence ministérielle prévue à Rome le 18 mai 2016, dans le cadre de l'Initiative Italie-Afrique.

15. Les deux Chefs d'Etat ont échangé sur les questions migratoires et sur leur impact sur la stabilité régionale et internationale. Ils ont réaffirmé l'importance d'une coopération et d'une solidarité internationale renforcée et d'un dialogue productif entre pays d'origine, de destination et de transit, en rappelant les conclusions du Sommet Europe-Afrique de la Valette.

16. Les deux Chefs d'Etat ont également insisté sur la nécessité de créer au niveau international les conditions sociales, économiques et politiques, qui répondent aux aspirations profondes des peuples.

17. Les deux Chefs d'Etat se sont réjouis du succès de la 21ème Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements

climatiques, et partagent la nécessité de renforcer la coopération internationale pour réaliser ses conclusions.

18. Les deux Chefs d'Etat se sont félicités de la convergence de vues entre le Cameroun et l'Italie quant à la nécessité de réformer le Conseil de Sécurité de l'ONU.

19. Le Président de la République Italienne, S.E. Sergio MATTARELLA, a invité le Président de la République du Cameroun, S.E. Paul BIYA, à effectuer une Visite Officielle en Italie. Cette invitation a été acceptée avec plaisir. Les modalités de cette Visite seront arrêtées par voie diplomatique.

20. Le Président de la République d'Italie a tenu à exprimer, au nom du Gouvernement et du peuple italiens, sa profonde gratitude au Président de la République du Cameroun, au Gouvernement et au peuple camerounais, pour l'accueil très chaleureux et pour toutes les marques d'attention particulières dont lui-même et sa délégation ont bénéficié tout au long de cette importante Visite./-

Joint Press Release

1. At the invitation of H.E. Paul BIYA, President of the Republic of Cameroon, the President of the Italian Republic, H.E. Sergio MATTARELLA, paid a State Visit to Cameroon from 17 to 20 March 2016.
2. During their discussions, both Heads of State commended the excellent friendship and cooperations existing between the two countries, and agreed to explore avenues for raising the level of this relationship. Furthermore, they made an overview of regional and international issues facing the International Community.
3. The Italian President hailed the understanding and unity prevailing among the various communities and religions in Cameroon. He urged the Cameroonian people to defend and promote such model of coexistence, harmony and valuing of diversity.
4. The Italian President further commended Cameroon's contribution to regional stability and its commitment to providing shelter for refugees. The two Heads of State also expressed their satisfaction with bilateral cooperation in the peacekeeping training being provided to Cameroonian officers at the CoESPU in Vicenza, as well as the training of Cameroonian Police and Gendarmerie officers in the fight against terrorism by the Arma dei Carabinieri.
5. The Italian President expressed his support for Cameroon's efforts in the fight against Boko Haram. He extended the condolences of the Italian people for the numerous Cameroonians killed by Boko Haram and expressed his solidarity with the populations affected by the crisis. In that connection, President MATTARELLA announced a further contribution to the United Nations High Commissioner for Refugees to enable it to manage the humanitarian emergencies in Cameroon's Far North. Both Heads of State underscored the importance of full operationalization of the Ndjamenabased Multinational Joint Task Force and cooperation between the participating countries.
6. The two Heads of State reaffirmed their commitment to combating terrorism and violent extremism which pose a threat to global stability and security. They agreed on the importance of cooperation between countries fighting terrorism on its different fronts.
7. Both Heads of State reviewed the socio-political situation prevailing in Africa and reaffirmed their commitment to contributing towards fostering peace and good governance, and enhancing democracy in Africa.
8. On the bilateral level, the two Heads of State expressed satisfaction with the exemplary cooperation between the two countries evidenced by constructive political dialogue and multifaceted Italian support to Cameroon.
9. The two Heads of State agreed on the need to strengthen economic and trade relations between the two countries.
10. They commended the technical discussions held on the sidelines of this visit between Italian companies and their Cameroonian partners. They agreed to encourage initiatives aimed at promoting cooperation in the area of investments.
11. Both Heads of State lauded the humanitarian action undertaken by Italian social services and civil society organizations operating in the areas of health, assistance to the underprivileged and education. In the regard, they hailed the dynamism of cooperation between Italian

and Cameroonian universities in joint training projects as evidenced by the large number of Cameroonians studying in Italian universities, which opens prospects for the development of Italy-Cameroon relations. The Italian President thanked the Cameroonian party for the increased learning of the Italian language in Cameroon.

12. Both Heads of State commended the strengthening of the legal framework of their cooperation to which was added the signing of three new agreements, namely the Agreement to Exempt Holders of Diplomatic and Service Passports from Short-stay Visas; the Cultural, Technical and Scientific Cooperation Agreement, and the Framework Document on the Use of Resources Derived from the Cancelling of Cameroon's Debt to Italy.

13. Both Heads of State were also satisfied with the signing of the following instruments: the Protocols Agreement between the National Advanced School of Public Works and the University of Padua, as well as the Memorandum of Understanding between the Ministry of Housing and Urban Development and the Department of Civil, Architectural and Environmental Engineering of the University of Padua for the promotion of sustainable town planning in Cameroon.

14. Both Heads of State welcomed the inter-ministerial conference billed for 18 May 2016 in Rome, within the framework of the Italy-Africa Initiative.

15. The two Heads of State discussed migration issues and their impact on regional and international stability. They reaffirmed the importance of greater international cooperation and solidarity, and productive dialogue between countries of origin, destination and transit by recalling the conclusions of the Europe-Africa Summit in Valetta.

16. Both Heads of State also underscored the need to create international social, economic and political conditions meeting the deep aspirations of peoples.

17. Both Heads of State expressed satisfaction with the successful organization of the 21st Conference of Parties to the United Nations Framework Convention on Climate Change, and agreed on the need for greater international cooperation in order to achieve its conclusions.

18. The two Heads of State commended the convergence of views between Cameroon and Italy on the need for a reform of the UN Security Council.

19. The President of the Italian Republic, H.E. Sergio MATTARELLA, invited the President of the Republic of Cameroon, H.E. Paul BIYA, to pay an Official Visit to Italy. The invitation was accepted with pleasure. Details of the visit will be arranged through diplomatic channels.

20. The President of the Italian Republic, on behalf of the Italian Government and people, expressed his heartfelt gratitude to the President of the Republic of Cameroon and the Government and people of Cameroon for the very warm welcome and exceptional solicitude accorded him and his delegation throughout this important Visit.

Done in Yaounde, on 20 March 2016

Face à la presse ...

Le Président Paul BIYA



Monsieur le Président, quelles sont vos impressions au terme de cette visite du Président italien au Cameroun ?

Le Président Paul BIYA :

Tout d'abord, je tiens à dire que la visite du Président de la République Italienne au Cameroun a fait un grand honneur au Cameroun. Les liens entre l'Italie et

le Cameroun sont anciens et cette visite, par les entretiens auxquels elle a donné lieu, les accords qui ont été signés, va certainement contribuer à renforcer encore davantage cette amitié.

Nous serons aussi à la Conférence de Rome sur l'Italie et l'Afrique pour étendre la coopération entre nos pays africains et l'Italie.

Monsieur, comment voyez-vous le Cameroun dans dix ans ?

Le Président Paul BIYA :

Je ne suis pas prophète, mais ce sera certainement un pays plus développé et qui sera encore plus engagé avec l'Union européenne et l'Italie en particulier.

Le Président Sergio MATTARELLA

M. le Président, au cours de vos échanges, vous avez accordé une place importante au dialogue sur la coopération au sujet des réfugiés.

Président MATTARELLA : L'Afrique et

l'Italie sont liées de façon indissoluble et la coopération est toujours plus indispensable. L'Italie l'a compris et c'est aussi pour cela que, le 18 mai prochain, une conférence interministérielle se tiendra à Rome et

je souhaite que celle-ci devienne le point prioritaire de l'agenda de toute l'Union européenne.

La collaboration en cours est très bonne, en particulier entre le Cameroun et l'Italie sur différents



problèmes et sur des fronts divers, tels :
:- celui des réfugiés et des migrations ;
- celui de la lutte contre le terrorisme ;
- celui de la collaboration économique et commerciale ;
- celui de la culture.

Je souhaite que cette collaboration devienne toujours plus intense entre l'Italie et le Cameroun ; entre l'Italie et toute l'Afrique, mais aussi entre l'Union européenne et l'Afrique.

Concernant la lutte contre le terrorisme, l'Italie et vous-même aviez félicité le Cameroun pour les efforts fournis afin de faire face au terrorisme violent du Boko Haram. Existe-t-il une possibilité d'unir les forces en Afrique Sub-Saharienne pour construire une barrière contre

Daesh et l'Etat Islamiste au nord et Boko Haram au sud?

Président MATTARELLA : Le terrorisme de cette nature, même s'il a des noms différents, c'est le même phénomène qui sévit dans d'autres zones.

Nous avons présenté nos félicitations au Cameroun et nous les renouvelons pour les résultats obtenus tout en maintenant le respect des droits humains dans le pays ; ces résultats sont encourageants. Mais il faut naturellement qu'il y ait l'aide de la part de tout le monde, de la communauté internationale.

L'Italie est en train d'aider pour sa part au travers de la formation des forces.

En revenant au problème des migrants, aujourd'hui en Europe, ce qui est important c'est de trouver un accord dans ce domaine. Vous avez dit que souvent ce sont les pays les plus pauvres qui donnent l'exemple, qui arrivent à accueillir, est-ce que vous avez trouvé ici en Afrique, en Ethiopie ou au Cameroun, ce concept d'accueil envers ceux qui fuient les guerres et les violences?

Président MATTARELLA : J'ai noté ici au Cameroun comme en Ethiopie un sens très élevé de valeur offerte aux personnes en difficulté et je souhaite que cette valeur devienne toujours plus un patrimoine commun de toute la communauté internationale.

Le film de la visite du Président italien au Cameroun





Pour la première fois, l'hymne national italien retentit à l'aéroport international de Yaoundé-Nsimalen.



Revue des troupes mobilisées à l'aéroport par les deux Chefs d'Etat.



Premier tête-à-tête entre les Présidents BIYA et MATTARELLA au salon d'honneur de l'aéroport .



Le Président de la République Italienne appréciant l'hospitalité des populations camerounaises.



Rencontre au sommet au Palais de l'Unité, point culminant de la visite d'Etat du Président MATTARELLA au Cameroun.



Le Président BIYA présentant son cadeau au Président MATTARELLA.



Les présents du Président italien au Chef de l'Etat.



Cinq Accords signés devant les deux Chefs d'Etat pour renforcer la coopération bilatérale.



Satisfaits, les deux Chefs d'Etat se séparent momentanément au Palais de l'Unité...



Avant le dîner d'Etat offert par le Couple Présidentiel au Président MATTARELLA.



En signe d'amitié et de solidarité entre les peuples camerounais et italien...



Le toast du Chef de l'Etat à Mme Laura MATTARELLA, fille du Président italien.



Le Couple Présidentiel prenant congé de son illustre hôte au terme du dîner d'Etat.



Le Président MATTARELLA lors de sa leçon inaugurale sur les relations entre l'Afrique et l'Europe à l'Université de Yaoundé I.



Sergio MATTARELLA, Professeur Honoraire de l'Université de Yaoundé I, recevant son diplôme des mains du Ministre de l'Enseignement Supérieur, le Pr. Jacques FAME NDONGO.



Le Président MATTARELLA autour de la communauté universitaire.



Le Président MATTARELLA à la découverte des trésors artistiques et culturels du Cameroun au Monument de la Réunification à Yaoundé.





Le Cameroun, un réservoir de l'art africain...



Visite de l'entreprise Ferrero, l'expertise italienne au service de la transformation du cacao camerounais.



Accueil chaleureux et enthousiaste du Président MATTARELLA au Centre d'Orientation Educative de Mbalmayo.



Le Président Sergio MATTARELLA fait «Grand Notable» à Mbalmayo. Remise des attributs traditionnels : un costume fait d'écorce d'arbre, « Obom » et une canne.



Le Président MATTARELLA appréciant une expression artistique des pensionnaires du Centre d'Orientation Educative de Mbalmayo.





Visite du Centre International de Référence Chantal BIYA (CIRCB) à Yaoundé par Laura MATTARELLA. Un fleuron de la coopération italienne.



Echanges édifians entre Laura MATTARELLA et le personnel du CIRCB.



Un moment inoubliable en compagnie de Laura MATTARELLA pour les enfants handicapés et les encadreurs du PROMHANDICAM à Yaoundé.





Satisfaction des deux Chefs d'Etat au terme de la lecture du communiqué de presse conjoint ayant sanctionné la fin de la visite.



Ultime entretien entre les deux hautes personnalités au salon d'honneur de l'aéroport dimanche 20 mars 2016.



La pluie, comme un signe de bénédiction pour une visite réussie.



Souvenirs du premier voyage en terre camerounaise.

Les actes du Chef de l'Etat dans les principaux pôles de la politique des Grandes Réalisations

Le Président de la République a signé aux mois de février et mars 2016, 109 décrets et 143 arrêtés, soit 57 décrets et 77 arrêtés en février et 52 décrets et 66 arrêtés en mars. Certains de ces textes sont retenus dans trois des quatre pôles de la politique des Grandes Réalisations.

Février 2016

Pôle de la Gouvernance

Décret N°2016/057 du 1^{er} février 2016 portant nomination de responsables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.

Décret N°2016/058 du 1^{er} février 2016 portant nomination d'un Chef de Bureau d'Information Touristique dans les services extérieurs du Ministère du Tourisme et des Loisirs. M. Mbe Samuel.

Décret N°2016/059 du 1^{er} février 2016 portant nomination d'un Inspecteur Général des Services au Ministère des Sports et de l'Education Physique. M. Dohbobga Marcias Nwana Dinga.

Décret N°2016/060 du 1^{er} février 2016 portant nomination du greffier des syndicats. M. Razack Johny, Secrétaire Général du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale.

Décret N°2016/063 du 02 février 2016 accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. M. Mvongo Grégoire, Administrateur Civil Principal.

Décret N°2016/066 du 04 février 2016 portant attribution de la Croix de la Valeur Militaire du Cameroun à titre posthume. M. Général Tumenta Chomu Martin.

Décret N°2016/067 du 04 février 2016 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de la Société Nationale de Transport de l'Electricité (SONATREL). M. Atangana Kouna Basile.

Décret N°2016/069 du 04 février 2016 portant nomination du Directeur Général de la Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales (SO-DEPA). M. Koulagna Koutou Denis

Décret N°2016/070 du 12 février 2016 portant attribution de la Médaille de la

Vaillance pour actions d'éclat.

Décret N°2016/0712 du 15 février 2016 fixant les taux des cotisations sociales et les plafonds des rémunérations applicables dans les branches des prestations familiales, d'assurance-pensions de vieillesse, d'invalidité et de décès, des accidents du travail et des maladies professionnelles gérées par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale.

Décret N°2016/073 du 15 février 2016 portant nomination du Président du Conseil d'Administration du Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile Leger. Mme Nguene née Kendeck Pauline Irène.

Décret N°2016/074 du 16 février 2016 accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Churchill Ewumbue Monono, Ministre Plénipotentiaire.

Décret N°2016/075 du 17 février 2016 portant nomination des responsables au Ministère de la Défense.

Décret N°2016/076 du 17 février 2016 portant nomination des responsables au Ministère de la Défense.

Décret N°2016/077 du 17 février 2016 portant nomination des responsables au Ministère de la Défense.

Décret N°2016/078 du 17 février 2016 portant nomination d'officiers magistrats au parquet de certains tribunaux militaires.

Décret N°2016/079 du 17 février 2016 portant nomination d'officiers magistrats militaires au siège du Tribunal militaire de Yaoundé.

Décret N°2016/080 du 17 février 2016 portant nomination des Attachés de Défense et des Conseillers militaires auprès des postes diplomatiques du Cameroun à l'étranger.

Décret N°2016/081 du 17 février 2016 portant création, organisation et fonctionnement du Comité d'Organisation Local du Championnat d'Afrique de Football Féminin « Cameroun 2016 ».

Décret N°2016/082 du 18 février 2016 portant radiation des cadres de certains Officiers des Forces de Défense.

Décret N°2016/084 du 18 février 2016 portant détachement d'un Magistrat. M. Mevoua Benoît Placide, Magistrat de 3^{em} grade. Détaché au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire.

Décret N°2016/085 du 18 février 2016 portant attribution de la Médaille de la Vaillance à titre posthume. Adjudant Chi Mih Golof, mort en service commandé.

Décret N°2016/086 du 18 février 2016 portant inscription de deux (02) Officiers de Police Principaux sur la liste d'aptitude pour l'accès au cadre des Commissaires de Police au titre de l'année 2015. Officier de Police Principal Ipuni Marie épouse Ndomb ; Officier de Police Principal Mbessa Nguesse Zacharie.

Décret N°2016/089 du 22 février 2016 portant radiation des cadres d'un Officier Général des Forces de Défense. Général de Division Tumenta Martin Chomu.

Décret N°2016/090 du 22 février 2016 portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Camerounais. M. Abali Mahamat, membre du Comité de vigilance de Bodo.

Décret N°2016/092 du 22 février 2016 portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Camerounais. M. Akoua Abakoura et M. Miskey Toloba, membres du comité de vigilance de Saahack.

Décret N°2016/093 du 22 février 2016 portant nomination à titre posthume dans

l'Ordre de la Valeur feus Abakoura Amin, Djime Adoum, Hassan Abani, Mata Abai-cho, membres du comité de vigilance de Saahack.

Décret N°2016/094 du 22 février 2016 portant nomination à titre posthume dans l'Ordre du Mérite Camerounais. M. Moutsina Tchamaya, membre du comité de vigilance de Nguetchewe.

Décret N°2016/095 du 22 février 2016 portant nomination à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur feu Ousmaila Sago, Officier de Police Principal, précédemment en service à Dabanga.

Décret N°2016/096 du 22 février 2016 portant nomination à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur feu Kaldapa Mathieu, membre du comité de vigilance de Kaliari (Nguetchewe)

Décret N°2016/097 du 22 février 2016 portant nomination à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur feu Bra, membre du comité de vigilance de Kolofata.

Décret N°2016/098 du 22 février 2016 portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur, feu Nana Jean Pierre, Directeur de la Protection Civile au MINATD.

Décret N°2016/099 du 22 février 2016 portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur feu Njembe née Bilong Otilie, enseignante à la retraite à Makondo.

Décret N°2016/100 du 22 février 2016 portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur feu Eyoum Oscar, Professeur certifié d'éducation physique et sportive retraité.

Décret N°2016/101 du 22 février 2016 portant nomination à titre posthume dans l'Ordre du Mérite Camerounais, feu Adam Assana, Inspecteur de Police Principal à la retraite à Dabanga.

Décret N°2016/102 du 22 février 2016 portant promotion à titre posthume dans l'Ordre du Mérite Camerounais, feu Ousmane Mey, ancien Gouverneur de la Province à la retraite à Kousseri.

Décret N°2016/103 du 22 février 2016 portant promotion à titre posthume dans l'Ordre du Mérite Camerounais, feu

Bouba Danki, ancien député résidant à Bogo.

Décret N°2016/104 du 22 février 2016 portant promotion à titre exceptionnelle dans l'Ordre de la Valeur, M. Pierre de Villiers, Chef d'Etat-major des Armées françaises.

Décret N°2016/108 du 24 février 2016 portant nomination du Président du Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat (CARPA). M. Bondoma Yokono Dieudonné, Maître de Conférences.

Décret N°2016/109 du 24 février 2016 portant additif au décret N° 2016/075 du 17 février 2016 portant nomination des responsables au Ministère de la Défense.

Décret N°2016/110 du 26 février 2016 portant additif au décret N° 2016/076 du 17 février 2016 portant nomination des responsables au ministère de la défense. Colonel Wambo Jean Paul, Commandements Territoriaux, deuxième Région de Gendarmerie, Commandant en second ; Colonel Embom Raymond, Commandements Territoriaux, deuxième Région de Gendarmerie, Chef d'Etat-major.

Décret N°2016/111 du 26 février 2016 portant additif au décret N° 2016/077 du 17 février 2016 portant nomination des responsables au ministère de la défense. Capitaine de Vaisseau Meguei Mbang Marcel, Chef de Division ; Lieutenant-colonel Ttopi Sébastien, Chef de Division Régional.

Décret N°2016/112 du 26 février 2016 portant modification du décret N°2016/080 du 17 février 2016 portant nomination des Attachés de Défense et des Conseillers militaires auprès des Postes diplomatiques du Cameroun à l'étranger. Lieutenant-colonel Mboutou Elle Ghislain Victor.

Arrêté N°0054/CAB/PR du 02 février 2016 portant révocation de Monsieur Motegue Prospère Cyrille (Mle 766 518-A), Gardien de la Paix de 1er grade. Motifs « violation des consignes, indécence grave portant atteinte à la considération de la Police. » Faits commis le 29 septembre 2014.

Arrêté N°0055/CAB/PR du 02 février 2016 portant abaissement de grade de Monsieur Minko Engoubou Marcel Brise (Mle 606 585- O), Inspecteur de Police Principal au grade d'Inspecteur de Police de 2ème grade, 4ème échelon, indice 385. Motifs : « refus de payer ses dettes et désobéissance formelle à un ordre reçu ». Faits commis de 2011 à 2014.

Arrêté N°0056/CAB/PR du 02 février 2016 portant abaissement d'échelon à Monsieur Effangon Eric Christian (Mle 607 037-G), Inspecteur de Police Principal. Motifs : « manquement aux consignes et violation manifeste de la voie hiérarchique ». Faits commis courant 2012. Ne peut avancer avant deux ans.

Arrêté N°0067/CAB/PR du 02 février 2016 portant détachement de Monsieur Zeouna (Mle 571 490-A), Officier de Police 1er grade, auprès de la Cameroon Radio Television (CRTV).

Arrêté N°0073/CAB/PR du 02 février 2016 portant révocation de Monsieur Pamou Zakariahou (Mle 702 246-W), Gardien de la Paix de 1er grade. Motif : « abandon d'un poste de garde et indécence portant atteinte à la considération de la Police ». Fait commis le 09 janvier 2014.

Arrêté N°0074/CAB/PR du 02 février 2016 portant révocation de Monsieur Segning Tchoffo Hervé (Mle 701 787-V), Gardien de la Paix de 1er grade. Motifs : « abandon de poste ». Fait constaté le 02 juin 2014.

Arrêté N°0076/CAB/PR du 02 février 2016 portant révocation de Madame Ngnintedem Ngouana Florence (Mle 587 484-W), Inspecteur de Police Principal. Motif : « abandon de poste ». Fait constaté le 12 mai 2015.

Arrêté N°0075/CAB/PR du 02 février 2016 portant révocation de Monsieur Essiane Francis (Mle 597 660-O), Gardien de la Paix Principal. Motif « abandon de poste ». Fait constaté les 26 novembre et 29 décembre 2014.

Arrêté N°0077/CAB/PR du 02 février 2016 portant abaissement d'échelon de Monsieur Njal Nguem Moïse (Mle 606 036-V), Inspecteur de Police Principal. Motifs :

« compromission portant atteinte à la considération de la Police ». Fait constaté le 30 juin 2013. Ne peut avancer avant deux ans.

Arrêté N°0095/CAB/PR du 05 février 2016 portant création de Contrôles Financiers.

Arrêté N°0097/CAB/PR du 12 février 2016 portant révocation de Monsieur Atangana Dieudonné Emmanuel (Mle 587 105-U), Gardien de la Paix Principal. Motifs : « indécatesse portant atteinte à la considération de la Police ». Fait commis dans la nuit du 31 janvier au 1er février 2014.

Arrêté N°0109/CAB/PR du 17 février 2016 portant nomination des responsables au Ministère de la Défense.

Arrêté N°0110/CAB/PR du 17 février 2016 portant nomination des responsables au Ministère de la Défense.

Arrêté N°0111/CAB/PR du 17 février 2016 portant nomination des responsables au Ministère de la Défense.

Arrêté N°0121/CAB/PR du 18 février 2016 portant inscription de deux (02) Inspecteurs Principaux sur la liste d'aptitude pour l'accès au cadre des Officiers de Police au titre de l'année 2015. Inspecteur de Police Principal Edika Ewoundjo Marcelline Dorothee ; Inspecteur de Police Principal Yomma.

Arrêté N°0122/CAB/PR du 18 février 2016 portant inscription au tableau d'avancement au choix de l'Officier de Police de 2ème grade Mohamadou Amadou (Mle 570 611-C) au grade d'Officier de Police Principal au titre de l'année 2015 et reclassement de l'intéressé.

Arrêté N°0123/CAB/PR du 18 février 2016 portant inscription de trois (03) Gardiens de la Paix Principaux sur la liste d'aptitude pour l'accès au cadre des Inspecteurs de Police au titre de l'année 2015. Gardien de la Paix Principal Abondo Michel Sylvain ; Gardien de la Paix Principal Afanda Godfroy ; Gardien de la Paix Principal Ndoumou Jean Gaston.

Arrêté N°0124/CAB/PR du 22 février 2016 plaçant en position de disponibilité Madame Kamta Matchofo épouse Koagang

Eunice (Mle 582 638-H), Inspecteur de Police Principal.

Arrêté N°0130/CAB/PR du 26 février 2016 portant additif à l'Arrêté N°0109/CAB/PR du 17 février 2016 portant nomination des responsables au Ministère de la Défense.

Arrêté N°0131/CAB/PR du 26 février 2016 portant additif à l'Arrêté N°0110/CAB/PR du 17 février 2016 portant nomination des responsables au Ministère de la Défense.

Arrêté N°0132/CAB/PR du 26 février 2016 portant nomination des responsables au Ministère de la Défense.

Pôle industriel de production et de transformation

Décret N°2016/065 du 03 février 2016 habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la Banque Africaine de Développement (BAD), un accord de prêt d'un montant de 62 054 000 euros, soit environ 40 704 000 000 de francs CFA, pour le financement partiel du projet d'aménagement de la route Ketta-Djoug et de facilitation des transports sur le corridor Yaoundé-Brazzaville-Phase 2.

Décret N°2016/083 du 18 février 2016 portant classement au domaine public artificiel, des terrains nécessaires aux travaux d'aménagement d'un espace vert au lieu-dit « Bamvele », Arrondissement de Bertoua 1er, Département du Lom et Djérem, Région de l'Est.

Décret N°2016/088 du 22 février 2016 portant classement au domaine public artificiel des terrains nécessaires aux travaux de construction d'un marché historique à Bertoua, au lieu-dit « Centre-ville », Arrondissement de Bertoua 2ème, Département du Lom et Djérem, Région de l'Est.

Pôle agricole et environnemental

Décret N°2016/064 du 03 février 2016

portant ratification de l'Accord de financement MOURABAHA d'un montant de 73,5 millions d'euros, soit environ 48,216 milliards de francs CFA, conclu le 23 décembre 2015 entre la République du Cameroun et la Société Internationale Islamique de Financement du Commerce, filiale du Groupe de la Banque Islamique de Développement, pour l'achat d'intrants agricoles et de graines de coton, et leur vente au Gouvernement du Cameroun.

Mars 2016

Pôle de la Gouvernance

Décret N°2016/113 du 01 mars 2016 habilitant le Ministre des Finances à recourir à des émissions de titres publics d'un montant maximum de 300 milliards de francs CFA, destinés au financement des projets de développement inscrits dans la loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2016.

Décret N°2016/114 du 07 mars 2016 portant admission au Corps des Officiers d'Active des Forces de Défense et nomination au grade. Monsieur Mbida Biwole Aloys Cyrille.

Décret N°2016/115 du 10 mars 2016 portant attribution de la Croix de la Valeur Militaire du Cameroun à titre posthume au Lieutenant-Colonel Kwene Ekwele Belthus, mort en service commandé.

Décret N°2016/116 du 10 mars 2016 portant attribution de la Médaille de la Vaillance à titre posthume au Capitaine Pipwoh Yari Emmanuel, mort en service commandé.

Décret N°2016/117 du 10 mars 2016 portant attribution de la Médaille de la Vaillance à titre posthume : Caporal-chef Aziz Nnang Sylvestre, Caporal-chef Moussa Saidou, Caporal Abdoulaye Yacoubou, soldat de 2ème classe Batchirou Mayaga, morts en service commandé.

Décret N°2016/118 du 16 mars 2016

2016 portant nomination du Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun. M Eken Christophe.

Décret N°2016/119 du 16 mars 2016 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement. Monsieur Mounouna Foutsou.

Décret N°2016/120 DU 16 mars 2016 portant maintien en service d'un Officier de l'Armée de Terre à titre exceptionnel pour une période de cinq ans (11 février 2013 au 11 février 2018). M. Etoundi Marius.

Décret N°2016/122 du 16 mars 2016 accordant une prolongation d'activité de deux ans pour la période allant du 24 juin 2016 au 23 juin 2018 à M. Kobou Djongue Léonard, Inspecteur Principal des Régies Financières (Trésor),

Décret N°2016/123 DU 16 mars 2016 accordant une prolongation d'activité de deux ans pour une période allant du 30 mai 2016 au 29 mai 2018 à M. Samba Antoine Félix, Administrateur Civil Principal.

Décret N°2016/124 du 17 mars 2016 accordant une prolongation d'activité à certains fonctionnaires de l'Administration Pénitentiaire. Mme Manyi Fofong Immaculate épouse Fonkem, Administrateur Général des Prisons (02 ans, du 28 septembre 2016 au 28 septembre /2018) ; Mme NGOUNGOU Nsangou Elise épouse Haman, Administrateur Général des Prisons, (02 ans du 05 février 2016 au 05 février 2018) ; M. Ovale Ze, Administrateur Général des Prisons (02 ans, du 10 mars 2016 au 10 mars 2018) ; M. Asong Fouzong John, Administrateur Général des Prisons de (02 ans, du 21 octobre 2016 au 21 octobre 2018).

Décret N°2016/125 du mars 2016 portant admission au Corps des Officiers d'Active des Forces de Défense et nomination au grade. Sous-Lieutenant Angah Mbezele Fritz Joël ; Sous-lieute-

nant Mbozo'o Mvomo Dominick Bertrand.

Décret N°2016/126 du 17 mars 2016 portant élévation dans l'Ordre de la Valeur. S.E.M Sergio Mattarella, Président de la République Italienne, élevé à la Dignité de Grand-croix de l'Ordre de la Valeur.

Décret N° 2016/127 du 17 mars 2016 portant promotion ou nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur de certains membres de la Délégation Italienne douze (12) lors de la visite de S.E.M Sergio Mattarella, Président de la République Italienne au Cameroun.

Décret N°2016/128 du 21 mars 2016 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2013/169 du 27 mai 2013 portant organisation du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat.

Décret N°2016/130 du 21 mars 2016 portant détachement d'un Magistrat. Madame Ngouabe Généviève, Magistrat de 3ème grade, détaché dans les Services du Premier Ministre.

Décret N°2016/131 du 21 mars 2016 portant détachement d'un Magistrat. Monsieur Suh Damian Ambe, Magistrat de 4ème grade, détaché dans les Services du Contrôle Supérieur de l'Etat.

Décret N°2016/132 du 21 mars 2016 portant naturalisation de Monsieur Dushimimana Clément.

Décret N°2016/133 du 21 mars 2016 portant naturalisation de Monsieur Kim Yun Tae.

Décret N°2016/134 du 21 mars 2016 portant attribution d'une pension d'ancienneté à Madame Messomo Bernadette épouse Meka Belinga (Mle 058 907-R), Magistrat de 4ème grade, 3ème échelon, indice 1115.

Décret N°2016/135 du 21 mars 2016 portant attribution d'une pension d'ancienneté à Monsieur Tagomo Pierre (Mle 133 940-Y), Magistrat de 4ème grade, 2ème échelon, indice 1115.

Décret N°2016/136 du 22 mars 2016 portant intégration de Monsieur Yamgoue Serge Bruno dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur.

Décret N°2016/137 du 22 mars 2016 portant intégration de Madame Mougou Sabine Patricia, épouse Mbenda dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur.

Décret N°2016/138 du 22 mars 2016 portant intégration de Monsieur Awouafack Maurice Ducret dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur.

Décret N°2016/139 du 22 mars 2016 portant intégration de Monsieur Bios Nelem Christian dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur.

Décret N°2016/140 du 22 mars 2016 portant intégration de Monsieur Fotso Siméon dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur.

Décret N°2016/141 du 22 mars 2016 portant intégration de Monsieur Njengoue Ngamaleu Henri Rodrigue dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur.

Décret N°2016/142 du 22 mars 2016 portant intégration et promotion de Monsieur Njonfang Emmanuel dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur.

Décret N°2016/143 du 22 mars 2016 portant intégration et promotion de Madame Kabeyene Beyala épouse Kamgang dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur.

Décret N°2016/144 du 22 mars 2016 portant intégration et promotion de Monsieur Fonkoua Pierre dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur.

Décret N°2016/145 du 22 mars 2016 portant maintien en activité de service d'un Officier des Forces de Défense pour une période de trois ans non renouvelable, du 27 mai 2016 au 27 mai 2019.

Colonel Ela Metouguena Roger de la Gendarmerie Nationale.

Décret N°2016/146 du 22 mars 2016 portant maintien en activité de service d'un Officier des Forces de Défense pour une période de trois ans, du 04 juillet 2016 au 04 juillet 2019. Colonel Edane Ndoumou Nicolas de l'Armée de l'Air.

Décret N°2016/147 du 22 mars 2016 accordant une prorogation d'activité à certains fonctionnaires du ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation. Il s'agit de : Owono Owono Etienne, Matricule 516 620-Z, Administrateur Civil Principal, date initiale d'admission à la retraite 16/11/2014 ; nouvelle date d'admission à la retraite 16/11/2017 ; Ngazang Rachel épouse Akono, Matricule 161 889-S, Administrateur Civil Principal, date initiale d'admission à la retraite 12/01/2015 ; nouvelle date d'admission à la retraite 12/11/2017 ; Tsila Jean-Claude, Matricule 141 166-A, Administrateur Civil Principal, date initiale d'admission à la retraite 05/09/2011 ; nouvelle date d'admission à la retraite 05/09/2017 ; Zang III, Matricule 165 592-S, Administrateur Civil Principal, date initiale d'admission à la retraite 05/06/2014 ; nouvelle date d'admission à la retraite 05/06/2017 ; Dikosso Seme Fritz, Matricule 173 517-B, Administrateur Civil Principal, date initiale d'admission à la retraite 13/04/2015 ; nouvelle date d'admission à la retraite 13/04/2017 ; Simo Kamsu Patrick, Matricule 133 922-W, Administrateur Civil Principal, date initiale d'admission à la retraite 23/09/2015 ; nouvelle date d'admission à la retraite 23/09/2017 ; Maliki Oumara, Matricule 151 872-Z, Administrateur Civil Principal, date initiale d'admission à la retraite 01/01/2015 ; nouvelle date d'admission à la retraite 01/01/2017 ; Mekondane Obounou Albert, Matricule 519 805-T, Administrateur Civil Principal, date initiale d'admission à la retraite 05/06/2015

; nouvelle date d'admission à la retraite 05/06/2017 ; Kamga Charles, Matricule 360 718-T, Administrateur Civil Principal, date initiale d'admission à la retraite 12/09/2015 ; nouvelle date d'admission à la retraite 12/09/2017 ; Baourou Alim Théophile Jean-Roger, Matricule 534 071-P, Administrateur Civil Principal, date initiale d'admission à la retraite 18/09/2015 ; nouvelle date d'admission à la retraite 18/09/2017 ; Mvondo Justin, Matricule 372 499-M, Administrateur Civil Principal, date initiale d'admission à la retraite 05/04/2016 ; nouvelle date d'admission à la retraite 05/04/2018 ; Mboke Godlive Ntua, Matricule 360 702-M ; Administrateur Civil Principal, date initiale d'admission à la retraite 21/07/2016 ; nouvelle date d'admission à la retraite 01/07/2018 ; Nanga Dang Albert, Matricule 360 706-M, Administrateur Civil Principal, date initiale d'admission à la retraite 02/12/2016 ; nouvelle date d'admission à la retraite 02/12/2018 ; Essoa Eloi Gabriel, Matricule 515 633-T, Administrateur Civil Principal, date initiale d'admission à la retraite 21/01/2016 ; nouvelle date d'admission à la retraite 21/01/2018 ; Bisaga Antoine, Matricule 540 025-W, Administrateur Civil Principal, date initiale d'admission à la retraite 05/03/2016 ; nouvelle date d'admission à la retraite 05/03/2018 ; Bilonougou Félix, Matricule 370 813-T, Administrateur Civil Principal, date initiale d'admission à la retraite 03/04/2016 ; nouvelle date d'admission à la retraite 03/04/2018 ; Mba Bernard Marie, Matricule 372 381-X, Administrateur Civil Principal, date initiale d'admission à la retraite 15/04/2016 ; nouvelle date d'admission à la retraite 15/04/2018 ; Boyomo Donatien, Matricule 376 129-T, Administrateur Civil Principal, date initiale d'admission à la retraite 27/09/2016 ; nouvelle date d'admission à la retraite 27/09/2018.

Décret N° 2016/157 du 24 mars 2016

portant nomination du Secrétaire Général de la Commission Nationale pour l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO). Monsieur SALLY MAIRIGA. **Décret N°2016/158 du 24 mars 2016** portant renouvellement du mandat des membres du Conseil National de la Communication. Renouvellement pour une période de trois (03) ans, le mandat de six (06) membres : Mesdames Suzanne Kala Lobe et Nadine Machikou Ngameni ; Messieurs Alfaki Abdourahmane, Jean-Claude Ottou, Charly Ndi Chia, Christophe Bobiokono.

Décret N° 2016/159 du 24 mars 2016 portant nomination d'un membre du Conseil National de la Communication pour une période de trois (03) ans renouvelable une fois. Monsieur Guibaï Gata-tama.

Décret N°2016/160 du 24 mars 2016 portant nomination de responsables au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire.

Décret N°2016/161 du 28 mars 2016 portant attribution de la Médaille de la Vaillance à titre posthume : Capitaine Kom Bakam François, mort en service commandé ; Sergent-chef Djanze Dieu-donné, mort en service commandé.

Décret N°2016/162 du 28 mars 2016 portant admission au corps des Officiers d'Active des Forces de Défense et nomination au grade. Sous-lieutenant Ngo'o Jean Christophe.

Décret N°2016/163 du 29 mars 2016 accordant une prolongation d'activité de deux (02) ans, pour la période allant du 21 octobre 2016 au 20 octobre 2018 à Monsieur Elanga Obam Georges, Administrateur Civil Principal.

Arrêté N°0139/CAB/PR du 07 mars 2016 portant révocation de Monsieur Essiane Francis (Mle 597 660-O), Gardien de la Paix Principal. Motif : abandon de poste. Fait constaté les 26 novembre et 29 décembre 2014.

Arrêté N°0140/CAB/PR du 07 mars 2016 portant révocation de Monsieur Ndawa Jean Souboursou (Mle 700 956-C), Gardien de la Paix de 1er grade. Motif : abandon de poste. Fait constaté le 24 décembre 2015.

Arrêté N°0141/CAB/PR du 07 mars 2016 portant révocation de Monsieur Kotto Ngam Yves Martial (Mle 701 573-A), Gardien de la Paix de 1er grade. Motif : abandon de poste. Fait constaté le 22 octobre 2014.

Arrêté N°0142/CAB/PR du 07 mars 2016 portant révocation de Monsieur Manga Ebanda Jean (Mle 701 722-Q), Gardien de la Paix de 2ème grade. Motif : abandon de poste. Fait constaté le 27 décembre 2015.

Arrêté N°0143/CAB/PR du 07 mars 2016 portant révocation de Monsieur Ekani François (Mle 586 835-U), Gardien de la Paix de 1er grade. Motif : indéclicatesse portant atteinte à la considération de la Police. Fait commis courant 2005.

Arrêté N°0155/CAB/PR du 16 mars 2016 relevant un responsable de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale

de ses fonctions. Monsieur Mbarga Christophe, Commissaire de Police Principal, précédemment Directeur Adjoint des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique à la Délégation Générale à la Sûreté Nationale.

Arrêté N°0156/CAB/PR du 16 mars 2016 relevant un responsable de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale de ses fonctions. Monsieur Ndongo Edou Fidèle, Commissaire de Police, précédemment chef de service du Budget à la Direction des Finances, de la Gestion Informatique et de la Logistique à la Délégation Générale à la Sûreté Nationale.

Arrêté N°0168/CAB/PR du 22 mars 2016 relevant un responsable de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale de ses fonctions. Monsieur Ava dit Beyeme Louis Cristel Urbain, Commissaire de Police principal, précédemment chef de l'Antenne Opérationnelle de la Surveillance du Territoire du Ministère des Relations Extérieures.

Arrêté N°0169/CAB/PR du 22 mars 2016 relevant un responsable de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale

de ses fonctions. Monsieur Abada Jean-Louis, Officier de Police Principal, précédemment Adjoint au chef de l'Antenne Opérationnelle de la Surveillance du Territoire du Ministère des Relations Extérieures.

Pôle industriel et de transformation

Décret N°2016/121 of 16 March 2016 to classify as artificial public property of the state, lands necessary for the construction of a petroleum depot in the Bakassi Peninsula at Isangele in Ndian Division, South West Region.

Décret N° 2016/129 du 21 mars 2016 portant classement au domaine public artificiel, des terrains nécessaires aux travaux d'aménagement d'un Terminal de Transport au lieu-dit « Kano », Arrondissement de Bertoua 2ème, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est.

Accords du Chef de l'Etat pour la signature par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement des décrets se rapportant aux Grandes Réalisations

Décret portant expropriation pour cause d'utilité publique des terrains nécessaires aux travaux de construction des infrastructures de l'Ecole et d'Exploitation Minière de l'université de Ngaoundéré à Meiganga, Département du Mbéré et allouant des indemnités aux personnes victimes de perte de droits fonciers et/ou de destruction des biens dans le cadre de ces travaux. (Visa N° 00002 du 14 janvier 2016).

Décret portant incorporation au domaine privé des Communes de Bipindi et de Lolodorf, d'une portion de forêt de 47547 hectares, dénommée « Forêt Communale de Bipindi –Lolodorf » (Visa N°000003 du 19 janvier 2016).
Décret portant incorporation dans aux domaines privés des communes de Bipindi et d'Akom II d'une portion de forêt de 23 hectares dénommée « Forêt communale de Bipindi-Akom II » (Visa N°000004 du 19 janvier 2016).

Décret portant incorporation au domaine privé de l'Etat de la Commune de Mvengué, d'une portion de forêt de 36 726 hectares, dénommée « Forêt communale de Mvengué ». (Visa N°000005 du 19 janvier 2016).

Décret portant incorporation au domaine privé de l'Etat et affectation au Ministère de l'Enseignement Supérieur, en vue de la construction de l'Institut des Sciences halieutiques de

l'université de Douala, d'une dépendance du domaine national sise dans le Département du Nkam, et indemnisation des personnes victimes de destruction de cultures. (Visa N°000006 du 19 janvier 2016).

Décret portant indemnisation des personnes victimes de perte de droits fonciers et/ou de destruction de biens dans le cadre des travaux d'alimentation en eau potable »phase « au lieu-dit « Nyalla » dans l'arrondissement de Douala III ème , département du Wouri , Région du Littoral. (Visa N°000008 du 19 janvier 2016).

Décret portant expropriation des terrains nécessaires aux travaux de constitution des réserves foncières aux lieux-dits « Gala-Gala », « Centre Administratif », et « Zouboné », dans les Arrondissements de Ngaoundal et allouant des indemnités aux personnes victimes de perte de droits fonciers et/ou de destruction de biens dans le cadre desdits travaux. (Visa N°000009 du 19 janvier 2016).

Décret portant expropriation des terrains nécessaires aux travaux de construction d'une ligne haute tension de transport d'énergie entre Deng Deng et Bertoua dans le Département du Lom et Djerem, et indemnisation des personnes victimes de perte de droits fonciers et /ou de destruction de biens dans le cadre des dits travaux. (Visa N°000010 du 19 janvier 2016).

Décret portant indemnisation des personnes victimes de destruction de cultures dans le cadre des travaux de construction de la Mini Centrale Hydro-électrique de Mbakaou dans le Département du Djerem, Région de l'Adamaoua. (Visa N°000011 du 19 janvier 2016).

Décret portant indemnisation des personnes victimes de destruction de bien dans le cadre des projets de construction de l'autoroute Yaoundé-Douala, entre PK 10 et le PK 20 dans l'arrondissement de Lobo, Département de la Lekie , Région du Centre. (Visa N°000012 du 25 janvier 2016).

Décret portant additif au décret N°2012/0713PM du 20 mars 2012 portant expropriation des terrains nécessaires aux travaux du projet de développement des hydrocarbures gazeux à Douala au lieu dit « Logbaba » et indemnisation des personnes victimes de destruction de biens. (Visa N°000013 du 25 janvier 2016).

Décret portant incorporation au domaine privé de l'Etat, du site devant abriter les travaux de construction d'un Centre Commercial au profit de la Communauté Urbaine de Bertoua, d'une superficie de totale de 6128 mètres carré, sis au lieu-dit « Ndemnam », Département du Lom et Djerem, Région de l'Est. (Visa N°000030 du 22 février 2016).

Decree Granting compensation to victims of destruction of crops within the framework on the construction of a petroleum depot in the Bakassi Peninsula at Isangele in Ndian Division, South West Region. (Visa N°000031 du 17 mars 2016).

Décret portant incorporation au domaine privé de la Société Immobilière du Cameroun (SIC), d'une dépendance du domaine National sise au lieu-dit « Etoulinga », Arrondissement de Sangmélina, Département du Dja et Lobo, Région du Sud et indemnisation des personnes victimes de destruction des cultures. (Visa N°000040 du 17 mars 2016).

Décret portant expropriation pour cause d'utilité publique et incorporation au domaine privé de l'Etat, d'une parcelle de terrain d'une superficie de 1670 mètres carré destinée aux travaux de construction de la représentation régionale de l'Agence de Régulation des Télécommunications(ART) à Ebolowa, Département de la Mvila, Région du Sud. (Visa N°000041 du 17 mars 2016).

Décret portant incorporation au domaine privé de l'Etat, affectation au Ministère de l'Enseignement Supérieur, d'une dépendance du domaine national sise au lieu-dit « Nkolnguet », Arrondissement de Sangmelima, département du Dja et Lobo, région du Sud, et indemnisations des personnes victimes de la destruction des cultures. (Visa N°000042 du 17 mars 2016).

Décret portant expropriation et incorporation au domaine privé de l'Etat, des terrains d'une superficie totale de 100ha 00a 00ca, nécessaires aux travaux de construction d'un stade de 50.000 places au lieu-dit « Japoma - Bakoko », Arrondissement de Douala IIIème, Département du Wouri, Région du Littoral et indemnisation des personnes victimes desdits travaux. (Visa N°000043 du 21 mars 2016).

Décret portant indemnisation des personnes victimes de perte de droits fonciers et/ou de destruction de biens dans le cadre des travaux d'aménagement d'un Terminal de Transport au lieu dit « Kano », Arrondissement de Bertoua 2 ème , Département du Lom et Djerem, Région de l'Est. (Visa N°000044 du 21 mars 2016).

Flash Back

50^{eme} édition de la Fête de la Jeunesse

Message du Chef de l'Etat à la Jeunesse

Yaoundé, le 10 février 2016



Mes chers jeunes compatriotes,

C'est toujours pour moi, un moment important de m'adresser à vous, à l'occasion de la célébration de la Fête Nationale de la Jeunesse.

Cette année, nous en célébrons la cinquantième édition, preuve de la constante attention que la nation tout entière porte à sa jeunesse, depuis un demi-siècle.

On ne le dira jamais assez, notre jeunesse constitue un atout majeur

pour le devenir de la nation. Elle est nombreuse et riche de potentialités, dynamique et ambitieuse, conquérante et inventive.

Je voudrais à cet égard saluer nos jeunes compatriotes qui se sont illustrés ces derniers temps par des innovations d'une grande valeur, reconnues de tous. Ils ont pris des initiatives pleines d'audace, dans le domaine très compétitif des nouvelles technologies de l'information et dans bien d'autres domaines, comme l'agriculture.

Ils n'ont pas eu peur. Ils ont osé. C'est ce que je vous recommande depuis toujours. Ils ont su braver les insuffisances de notre pays encore en pleine construction. Et ils ont obtenu de bons résultats dont nous pouvons tous être fiers.

Ils sont de bons exemples d'engagement patriotique personnel pour notre société. Ils méritent le soutien de tous. Qu'ils soient source d'inspiration pour ceux qui hésitent ou qui attendent encore !

Mes chers jeunes compatriotes,

Le patriotisme est une vertu que certains pourraient trouver passiste, mais ce serait à tort. Aujourd'hui encore, il demeure, pour la nation, la marque d'une citoyenneté responsable et dignement assumée.

Il est bon, quel que soit votre rôle dans la société, de savoir faire preuve de patriotisme, pour mériter de la nation :

L'agriculteur dans son champ, l'élève ou l'étudiant dans leurs études, l'ouvrier sur son chantier, l'instituteur dans sa salle de classe, le médecin ou l'infirmière à l'hôpital, le chercheur dans son laboratoire, le fonctionnaire dans son bureau, le commerçant dans sa boutique, le mécanicien dans son garage, le balayeur à son poste de travail, le transporteur aux commandes de son engin.

Que chacun accomplisse sa tâche avec amour de la patrie. Alors seulement nous serons une force de progrès pour notre pays.

Voyez à ce sujet l'exemple de nos jeunes engagés au front. Ils protègent notre pays de la menace terroriste, depuis deux ans. L'amour de la patrie les soutient et les pousse, bien des fois, jusqu'au sacrifice suprême.

Ils ne se comportent pas comme ces autres jeunes qui se font recruter, au prix d'importants sacrifices, dans l'administration. Ils désertent ensuite leurs postes d'affectation, tout en continuant de recevoir une rémunération. Ceux-là sont l'exemple de ce qu'il ne faut pas faire.

D'aucuns s'intègrent dans la fonc-

tion publique seulement en quête d'un matricule, comme ils aiment à le dire. Ceux-là ne méritent pas de la nation.

La recherche du gain facile et l'enrichissement sans cause sont des voies de perdition qu'il faut bannir des milieux jeunes.

Il est bon que notre jeunesse s'imprègne des valeurs républicaines et citoyennes. Elle devrait en faire le fondement d'un engagement authentique, sur tous les fronts, qu'ils soient sécuritaires, économiques, culturels ou sociopolitiques.

Mes chers jeunes compatriotes,

Je suis pleinement conscient de vos difficultés. Je connais vos doutes et vos angoisses. Je sais notamment que vous avez de la difficulté à trouver du travail.

Des facteurs exogènes, liés à l'environnement économique global, combinés à certaines pesanteurs internes, limitent notre capacité à créer des emplois décents. Mais nous ne baissons pas les bras. Nos efforts ces dernières années commencent à porter des fruits.

La mise en service prochaine de plus grandes infrastructures et l'exécution en cours du plan d'urgence triennal devraient consolider ces résultats.

A moyen terme, le lancement du vaste programme d'industrialisation, dont j'ai évoqué les grandes lignes le 31 décembre dernier, devra générer d'importantes opportunités d'emplois.

Le développement de notre agriculture y tiendra une place de choix. Je vous engage à opérer une réelle révo-

lution des mentalités à ce sujet. La terre ne trahit jamais. N'ayez pas peur de franchir le pas, soyez les entrepreneurs agricoles dont le Cameroun a besoin. C'est un métier noble et rémunérateur de ce qu'il est convenu d'appeler l'économie réelle.

J'en appelle donc à la responsabilité des aînés : il est bon d'encourager les jeunes au travail de la terre, il n'est pas judicieux de les en détourner.

Il est tout aussi important de leur en donner le bon exemple : Les travailleurs urbains doivent aussi pouvoir s'investir en zone rurale. Par leur action et par celle du gouvernement, nous devons rendre nos villages plus accueillants pour notre jeunesse.

Il ne s'agit pas d'attendre de pouvoir rassembler de gros moyens. C'est avant tout une affaire de volonté et d'engagement. Dans l'agriculture, il est souvent possible de faire beaucoup avec peu.

De nombreux programmes existent au niveau du gouvernement pour soutenir le développement rural. Informez-vous sur ces programmes. Vous devez pouvoir en profiter.

A tout ceci, il faut ajouter un domaine qui, je le sais, vous est très cher, à vous de la génération dite « Android ». Il s'agit du développement de l'économie numérique.

A chaque génération ses défis historiques, pour le devenir de la nation ! Je puis dire que, pour notre jeunesse, l'un des défis majeurs est de réussir l'arrimage à ce phénomène marquant qu'est l'économie numérique.

J'invite toute la nation à se mobiliser résolument, pour accompagner les nombreuses initiatives de nos jeunes dans ce domaine :

■ Le gouvernement devra poursuivre avec méthode et efficacité la mise en place d'une infrastructure adéquate ; mais aussi l'assainissement et la bonne régulation de ce secteur clé, dans l'intérêt de l'économie nationale et du développement de l'emploi-jeune.

■ Les instituts de formation, publics ou privés, sont appelés à jouer leur rôle pleinement. Ils doivent identifier les métiers nouveaux et adapter leurs programmes en conséquence.

■ Les grandes entreprises et autres structures, publiques comme privées, sont appelées à donner l'exemple, en procédant progressivement à leur propre mutation numérique.

■ Les institutions financières trouveront certainement leur intérêt à développer des programmes spécifiques, pour soutenir les projets portés par les jeunes dans cette nouvelle économie.

C'est au prix d'un tel engagement collectif que nous allons gagner le pari d'une transition numérique réussie.

Ces deux secteurs, l'agriculture et l'économie numérique, nous appellent à poursuivre, en l'intensifiant, la professionnalisation de notre enseignement secondaire.

Dans l'enseignement supérieur, les différents acteurs ont été mobilisés pour fournir progressivement, au marché de l'emploi, des ressources humaines répondant aux exigences nouvelles.

Les entreprises cherchent non pas simplement des diplômés, mais des travailleurs bien formés à des métiers

précis, et sans cesse adaptés à l'évolution du monde.

En réponse à cette attente, je me réjouis de ce que trois Centres Pilotes d'Excellence Professionnelle ont été ouverts à Douala, Limbé et Sangmélima. Le gouvernement y a investi environ 21 milliards, pour assurer le recyclage et la mise à niveau de techniciens supérieurs et autres ouvriers qualifiés.

L'insertion économique de la jeunesse est donc un souci constant. Nos actions vont se poursuivre avec plus de pugnacité, afin que notre jeunesse tire le meilleur profit des nombreux chantiers et projets en cours ou en préparation.

Dans cette optique, je viens de prescrire le lancement d'un plan triennal « Spécial Jeunes », doté d'une enveloppe globale de 102 milliards de francs CFA.

Ce plan devra faciliter et accélérer l'insertion économique de notre jeunesse. Nous devons tous y tenir particulièrement. Vous aurez-là, je crois, l'occasion de faire la preuve de votre « patriotisme économique ».

Par ailleurs, je crois que vous pourrez tirer un grand bénéfice des programmes d'éducation citoyenne offerts par l'Agence du Service Civique de Participation au Développement.

Cette initiative, fort opportune, a déjà constitué des centaines de comités locaux à travers le pays. Il convient d'y adhérer, et d'en tirer avantage.

Mes chers jeunes compatriotes,

Je vous l'ai laissé prévoir. Le ciel

s'éclaircit petit à petit. Les nuages se dissipent progressivement.

Je vous sais affectés, plus que les autres catégories de la population, par le chômage. Mais je vous invite à envisager l'avenir avec davantage de confiance. Certes, nous ne sommes pas encore parvenus au but. Mais nous avançons, en dépit de nombreux vents défavorables.

Il nous faudra certainement des efforts supplémentaires pour atteindre une croissance plus forte, plus stable et plus durable. Sans doute allons-nous continuer de rencontrer des obstacles sur le chemin. Mais il nous revient de les surmonter résolument et vaillamment, avec la participation de tous.

Je viens de vous indiquer tout le bien que vous pouvez tirer du travail de la terre, de notre nouvelle industrialisation, et aussi de l'économie numérique.

Par votre implication forte, vous êtes ainsi appelés à prendre en main le devenir de la nation, inévitablement et progressivement, sous l'encadrement bienveillant des aînés, dans une fusion intergénérationnelle bien organisée.

Pour cela, et en dépit des difficultés, vous devez garder foi en l'avenir.

Je puis vous assurer que je ne ménagerai aucun effort pour vous accompagner dans votre volonté de réussir.

Bonne Fête de la Jeunesse à toutes et à tous !

Vive la jeunesse camerounaise !

Vive le Cameroun !

Head of State's message to the Youth

Yaounde, 10 February 2016

My dear young compatriots,

The celebration of the National Youth Day always affords me a singular opportunity to address you.

This year, we are celebrating the fiftieth edition of the Youth Day, which is proof that the entire nation has been paying constant attention to youths for half a century now.

It cannot be an overstatement to say that our youths constitute a major asset for the nation's future. They are numerous and full of potential, dynamic and ambitious, conquering and creative.

In this regard, I wish to hail our young compatriots who have distinguished themselves lately through major innovations which are acknowledged by all. They took bold initiatives in the highly competitive domain of new information technologies and in many other domains such as agriculture.

They were not afraid. They were daring. Such has always been my commendation to you. They were able to weather the deficiencies in our country which is still in the building process, and they have achieved the excellent results which we can all be proud of.

They are exemplars of personal patriotic commitment for our society. They deserve everyone's support. May they serve as a source of inspiration for those who are still hesitating or dragging their feet!

My dear young compatriots,

Patriotism is a virtue that some people might wrongly consider outdated. Even today, it remains a mark of responsible and nobly asserted citizenship for the nation.

Regardless of your role in society, you should be patriotic to deserve well of the nation: the farmer on his farm, the pupil or student in their studies, the workman on his work site, the teacher in the classroom, the doctor or nurse at the hospital, the researcher in his laboratory, the civil servant in his office, the trader in his shop, the mechanic in his garage, the sweeper at his workplace, the transporter driving his vehicle.

We should each ply our trade with patriotic love. Only then will we become forces of progress for our country.

In this regard, take the example of our youths who are engaged at the war front. For the past two years, they have been protecting our country from the terrorist threat. They are sustained and driven by patriotic love, often to the point of sacrificing their lives.

Their behaviour is unlike that of some other youths who do everything possible to get recruited into the public service and then desert their duty stations while continuing to receive their salaries. They represent examples of what should not be done.

Some youths join the public service just to obtain a service number, as they

are fond of saying. These do not deserve well of the nation.

The unbridled quest for easy profit and wealth is a road to perdition that should be shunned by the youths.

It is proper for our youths to be imbued with republican and civic values. These should form the basis of a genuine commitment on every front, be it security, economic, cultural or socio-political.

My dear young compatriots,

I am fully aware of the difficulties you are facing. I know your doubts and worries. I know especially that you have difficulty getting a job.

Our capacity to create decent jobs is constrained by external factors related to the global economic environment, coupled with some domestic red tape. Nevertheless, we are not giving up. Our efforts over the past few years are starting to pay off.

The imminent commissioning of major infrastructures and the ongoing Three-Year Emergency Plan should consolidate such gains.

In the medium term, the launching of the extensive industrialization programme which I outlined on 31 December last year should create many job opportunities.

The development of our agricultural sector will be accorded a prime place. In this regard, I urge you to truly

revolutionize your mindset. The soil has never betrayed anyone. Do not be afraid to take the plunge and become the agricultural entrepreneurs that Cameroon needs. It is a noble and rewarding trade in the so-called real economy.

I therefore I urge the elders to shoulder their responsibility: it is proper to urge the youths to work the land and it is unwise to dissuade them from doing so.

It is equally important to set a good example for them: urban workers should also undertake activities in rural areas. Through their actions and those of the Government, we should make our villages more youth-friendly.

It is not a matter of waiting to amass substantial resources. It is, first and foremost, a matter of determination and commitment. In agriculture, a little often goes a long way.

There are many Government programmes designed to support rural development. Obtain information on such programmes. You should be able to make the most of them.

In addition, there is another domain which I know you of the so-called "Android" generation hold most dear, namely the development of the digital economy.

To each generation, its historic challenges for the nation's future! I can say that one of the major challenges for our youths is to manage to keep abreast of the astounding phenomenon of the digital economy.

I urge the entire nation to resolutely mobilize and support the numerous initiatives undertaken by our youths in this area:

- The Government should systematically and effectively continue setting up appropriate infrastructure, but also cleaning up and properly regulating this key sector in the interest of the national economy and the development of youth employment.

- Public or private training institutions are called upon to fully play their role. They must identify the new trades and tailor their syllabuses accordingly.

- Large enterprises and other public and private entities should set the example by progressively carrying out their own digital switchover.

- Financial institutions definitely stand to benefit by developing specific programmes to support youth-initiated projects in this new economy.

It is through such collective commitment that we will be able to rise to the challenge of digital transition.

These two sectors, namely agriculture and digital economy, require us to continue with and step up the professionalization of our secondary education.

In higher education, the various stakeholders have been mobilized to progressively provide the job market with human resources that meet the new requirements.

Enterprises are not seeking out for just graduates, but a labour force that is well trained in specific trades and that is constantly adapted to global trends.

To meet this expectation, I am pleased to note that the Government has opened three Pilot Centres of Excellence in Douala, Limbe and Sangmelima, at the cost of about 21 billion, to provide retraining and skills upgra-

ding for senior technicians and other skilled workers.

The economic integration of youths is thus a constant concern. Our actions will continue with greater momentum to enable our youths to make the most of the numerous programmes and projects that are underway or in the pipeline.

To that end, I have just given instructions for the launch of a three-year "Special Youth" plan worth CFAF 102 billion in total.

This plan should facilitate and accelerate the economic integration of our youths. We should all take a keen interest in it. In so doing, I believe, you will be demonstrating your "economic patriotism".

Furthermore, I believe that you could reap much benefit from the good citizenship education programmes offered by the Civic Service Agency for Participation in Development.

This very timely initiative has already set up hundreds of local committees countrywide. You should sign on and enjoy its benefits.

My dear young compatriots,

I gave you a hint about it. The sky is gradually clearing up. The clouds are dispersing progressively.

I am aware that you, more than the other population segments, are affected by unemployment. I, however, urge you to look to the future with more confidence. Of course, we have not yet reached our goal, but we are making progress against all the odds.

More effort is definitely required from us to achieve stronger, more stable and more sustainable growth. We will undoubtedly continue to encounter obstacles along the way; however, it behoves us to overcome them resolutely and bravely with everyone's participation.

I have just outlined all the benefits you can reap from working the land, from our new-found industrialization and also from the digital economy.

Thus, through your active participation, you are expected to inevitably and progressively take the nation's future into your own hands, under the benevolent mentorship of the elders, in a properly organized blending of generations.

To that end, you should have faith in the future, despite the challenges.

Rest assured that I will spare no effort to support you in your determination to succeed.

Happy Youth Day to each and every one of you!

Long live Cameroon's youths!

Long live Cameroon!

